

[Accueil](#) > [Santé](#) > [Coronavirus](#)

Covid-19 : le test salivaire montpelliérain, efficace mais "en attente"



Coronavirus, Pyrénées Orientales, Perpignan, Montpellier

Publié le 30/10/2020 à 18:54 , mis à jour à 19:07

Élaboré par un laboratoire montpelliérain du CNRS, le test salivaire EasyCov permet de détecter la présence ou non du coronavirus en 40 minutes. Une avancée dans la détection des malades qui attend encore l'aval de la Haute autorité de santé.

Le CNRS est emballé par la solution développée à Montpellier : « *Le test de diagnostic salivaire EasyCov confirme son efficacité en situation réelle* ». Un enthousiasme qui suit les tests cliniques effectués il y a quelques semaines et dont les résultats intermédiaires, positifs donc, ont été révélés au début du mois. EasyCov permet de déceler dans la salive la présence du virus Covid-19, via son ARN viral. Objet d'une première étude (portant d'abord sur 220 personnes puis environ 500) effectuée par les scientifiques du laboratoire Sys2diag (CNRS/Skillcen) dirigé par le chercheur Franck Molina et des médecins du CHU de Montpellier, le procédé a même été amélioré en rendant désormais un résultat en 40 minutes contre 60 minutes auparavant.

87% de patients infectés détectés par la salive en 40 mn chrono

Les quelque 500 sujets de l'étude clinique ont été recrutés au centre de dépistage du CHU de Montpellier à partir de la mi-septembre. *« Il s'agit donc de conditions réelles, avec un mélange de sujets non infectés, infectés symptomatiques ou asymptomatiques, précise le CNRS. Pour tous, un prélèvement nasopharyngé et un prélèvement salivaire ont été réalisés simultanément puis testés en aveugle avec deux méthodes RT-PCR (échantillon nasopharyngé et salive) et avec le test EasyCov (salive) »*. Résultat : 87% des patients positifs détectés grâce à l'analyse de leur salive. *« L'étude, qui est maintenant finie, a été faite en situation réelle et selon les standards internationaux »*, se félicitait vendredi Franck Molina qui a travaillé trois mois et demi sur le projet avec une dizaine de scientifiques, *« nuit et jour »*. Ces résultats ont immédiatement été transmis à la HAS, la Haute autorité de santé (lire aussi l'encadré ci-dessous).

Plus simple, plus rapide et moins cher que les tests PCR

Le travail de l'équipe montpelliéraine du CNRS sort ainsi renforcé de cette étude clinique en conditions réelles. *« Ce test de détection salivaire EasyCov est plus simple et plus rapide qu'un test RT-PCR réalisé à partir d'un prélèvement nasopharyngé (et) pourrait ainsi compléter les dispositifs de dépistage »*, insiste le Centre national de la recherche scientifique. Mais le chercheur montpelliérain Franck Molina attend encore fébrilement le feu vert de la Haute autorité de santé. Car cette dernière a rendu le 5 octobre dernier un avis sur des tests salivaires, différents du procédé EasyCov, plus que mitigé. La HAS jugeait alors que ces tests étaient *« moins sensibles »* et le préconisait pour des sujets *« symptomatiques pour lesquels le prélèvement nasopharyngé est difficile voire impossible »*. Bref, pas pour tout le monde. Mais la HAS indiquait ce vendredi à L'Indépendant que ces recommandations avaient été faites après examen d'un autre type de test salivaire. Franck Molina insiste : *« Le prélèvement salivaire est très performant pour aller détecter les asymptomatiques aussi, on voit dans notre étude qu'on ne rate que*

13% de cas alors que le nasopharyngé en rate 30% en moyenne, le PCR n'est pas une technique inégalable ».

Déjà acheté par l'Armée

La Haute autorité de santé devrait se prononcer sur le test montpelliérain la semaine prochaine : « *On espère un oui !* », sourit le chercheur. En attendant, EasyCov, conçu à Montpellier et fabriqué à Strasbourg, a déjà été acheté « *par l'Armée, des pompiers, certaines villes françaises et des aéroports internationaux en Afrique* », annonce Franck Molina. Il est vendu 20 euros, contre quelque 75 euros (prix en France) pour les PCR.

En cours d'évaluation à la Haute autorité de santé

La Haute autorité de santé a confirmé vendredi à L'Indépendant avoir bien réceptionné l'étude du laboratoire Sys2Diag de Montpellier. « Les données ont été bien reçues et nous allons les évaluer très rapidement, a précisé notre interlocutrice. Nous sommes même en phase d'échanges avec l'industriel, notre travail est donc bien en cours ».

Autorité publique indépendante à caractère scientifique, la HAS (pour « Haute autorité de santé ») a notamment pour mission de « recommander les bonnes pratiques professionnelles » et d'« évaluer les médicaments et les dispositifs médicaux en vue de leur remboursement ». Son feu vert est ainsi essentiel à une production et une commercialisation à grande échelle.



Frédérique Michalak

VOIR LES COMMENTAIRES

Les commentaires (24)

BIGFOOT IN YOUR BOT Il y a 1 mois Le 01/11/2020 à 15:35

SIGNALER UN ABUS

Comme par hasard... On attend quoi...

RÉPONDRE

CANDIDE Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 15:33

[SIGNALER UN ABUS](#)

"La Haute autorité de santé devrait se prononcer sur le test montpelliérain la semaine prochaine"

A croire que bon nombre commentent sans même lire l'article.

kanpanstu Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 18:20

[SIGNALER UN ABUS](#)

et à croire que certains (candide en tête) font semblant de ne pas comprendre tellement ils sont dans l'idôlatrerie macroniste! cela fait depuis juillet que Franck Molina attend que la has lui réponde, et maintenant que les médias s'en

mêlent, comme par hasard la réponse devrait arriver la semaine prochaine!

RÉPONDRE

môa petitprésident Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 11:18

[SIGNALER UN ABUS](#)

Comme disait une certaine publicité "pas assez cher, mon fils"...

Ludoforward Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 12:17

[SIGNALER UN ABUS](#)

l'assurance maladie dépense 88 millions d'euros par semaine pour réaliser plus d'un million de tests PCR et vous, vous pensez que l'état s'est organisé dans le but de servir les intérêts de centaines firmes quand, dans le même temps, le trou de la sécu ne cesse de se creuser ?!

biscotin66 Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 14:21

[SIGNALER UN ABUS](#)

Ludoforward@

Vous avez sûrement raison mais ne croyez pas que tous ceux qui dirigent le font que pour l'intérêt général ! Il est très facile

qui antigénique tout que pour l'intérêt général : il est très facile de "servir" un lobby et ensuite ,une fois retiré de la vie politique d'avoir des invitations à des colloques en tant qu'expert rémunérés à 450.000€ pour venir y enfoncer des portes ouvertes!

RÉPONDRE

biscotin66 Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 11:09

SIGNALER UN ABUS

Que ce soit l'antigénique ou le salivaire aucun n'est fiable à plus de 75% et donc en cas de positivité ils demandent à ce qu'ils soient suivi d'un test PCR! C'est du gadget !

kanpanstu Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 12:03

SIGNALER UN ABUS

Biscotin, c'est loin d'être un gadget car le test pcr n'est en réalité fiable qu'entre 80 et 90% et peut même produire 30% de faux négatifs s'il est mal pratiqué, et comme on le fait réaliser par de plus en plus de personnes...De plus le test salivaire créé à Montpellier donne le résultat en moins d'une heure, il est donc idéal pour tester les arrivants dans les aéroports (il est déjà utilisé dans plusieurs de ceux-ci, y compris à l'étranger), ou à l'entrée dans les ehpad (ce qui aurait peut-être permis de sauver des milliers de résidents). Par ailleurs, le test antigénique provenant du labo suisse Roche non seulement coûte 3 fois plus cher mais serait moins fiable que le test Montpelliérain.

RÉPONDRE

OmerD Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 10:11

SIGNALER UN ABUS

Si c'est comme pour les masques . . .

La Haute autorité de santé ferait bien de se bouger un peu car question réactivité, faut pas les pousser trop, ces p'tits vieux.

Enfin, un point négatif pour ces tests, ils sont MOINS CHERS que les PRC

RÉPONDRE

Anonyme106003 Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 09:41

SIGNALER UN ABUS

Enfin !

Il est maintenant URGENT que la HAS donne son aval et fissa!

Le peuple , lui , confiné en a plus que marre .

RÉPONDRE

tdmc Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 09:41

SIGNALER UN ABUS

Questions de pognon, d'égo et d'intérêts divers qui nous dépassent...

joan66 Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 10:55

SIGNALER UN ABUS

Question de recherche et d'efficacité surtout, il faut du temps pour trouver, tester et valider, c'est pas aussi simple que vous le pensez naïvement ! C'est sur c'est pas le professeur Raoult qui va nous aider sur ce point, il passe trop de temps devant et dans la TV...

Anonyme106099 Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 16:09 **SIGNALER UN ABUS**

@ joan66

Que vient fiche Raoult la-dedans ?

A un moment donné, il va bien falloir arrêter la fixette.

kanpanstu Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 18:28

SIGNALER UN ABUS

joan66, puisque vous parlez de raoult, expliquez donc pourquoi les essais sur son traitement ne recommencent pas alors qu'ils avaient été stoppés lors de la connerie parue dans le lancet et jamais repris par la suite? Il y a suffisamment d'hospitalisés pour faire une randomisation ne trouvez vous pas? Comme on continue allègrement de

trouvez-vous pas? Comme on continue allégrement de mourir du virus et qu'aucun traitement n'empêche ces décès, et malgré que l'on a affirmé qu'avec l'expérience de la première vague les soins seraient plus efficaces, il paraît urgent de recommencer les essais...

RÉPONDRE

Bob1959 Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 08:33

SIGNALER UN ABUS

Le test n'est pas assez cher, et le labo pas assez puissant.... il ne doit pas suffisamment arroser nos décideurs !! Vive la France !!!!

RÉPONDRE

Cacaodusud Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 08:32

SIGNALER UN ABUS

Comme un air de déjà vu cette lenteur dans la prise de décisions....
À qui profite le crime?

RÉPONDRE

265233 Il y a 1 mois Le 31/10/2020 à 07:56

SIGNALER UN ABUS

Quand la Haute autorité de santé, vous répondra, le vaccin sera sorti c'est-à-dire cet été, c'est macron qui la dit, vaccin pour cet été et il l'a dit plusieurs fois, que l'on doit vivre avec le virus jusqu'à cet été

RÉPONDRE

[Voir plus de commentaires](#)

Les tops de la semaine

 **Lus**

 **Commentés**

1 **Coronavirus.** Covid-19 - A 73 ans et atteinte d'Alzheimer, elle se trompe de date sur son attestation mais la justice la condamne à

- 1 **Coronavirus.** Covid-19 - Le molnupiravir, ce médicament qui stoppe la propagation du coronavirus en 24 heures
- 2 **Coronavirus.** Covid-19 : 12 696 nouveaux cas en France ce jeudi 3 décembre, les chiffres de l'épidémie repartent à la baisse
- 3 **Coronavirus.** Covid-19 - 8.083 nouveaux cas en France en 24 heures et 775 décès supplémentaires au cours des quatre derniers jours
- 4 **Société.** Perpignan - Évacuation de l'homme de 300 kg : "On s'interroge pour savoir s'il va retrouver l'usage de ses jambes", s'inquiète son avocat Me Jean Codognes

À lire aussi de Coronavirus

- 1 **Coronavirus.** Covid-19 dans les Pyrénées-Orientales : forte baisse des tests positifs, mais 12 clusters en Ehpad
- 2 **Chasse.** Jusqu'à 40 chasseurs autorisés pour des battues au grand gibier dans l'Aude
- 3 **Agriculture.** Malgré le confinement, les non-professionnels peuvent récolter leurs olives
- 4 **Coronavirus.** Covid-19 - Déconfinement suspendu? "Nous n'en sommes pas là", affirme Jean Castex cité par Le Monde
- 5 **Coronavirus.** Covid dans les Pyrénées-Orientales : contaminations à la hausse, hospitalisations à la baisse

Aussi à la une

- 1 **Coronavirus.** Covid-19 - Déconfinement suspendu? "Nous n'en sommes pas là", affirme Jean Castex cité par Le Monde
- 2 **Coronavirus.** Covid dans les Pyrénées-Orientales : contaminations à la hausse, hospitalisations à la baisse
- 3 **Musique.** Pyrénées-Orientales - Déjà plus d'un million de vues pour le clip de Keblack et Ninho tourné intégralement dans le département

- 4 **Viticulture.** Narbonne : le syndicat des vigneronns bloque la gare SNCF
- 5 **Faits divers.** Elève mort de crise cardiaque : son professeur de sport mis en examen